EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 23 Mars 2021 N°14-2021

L'an deux mille vingt et un et le mardi vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle des associations de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, maire.

Date de la convocation : 15 janvier 2021

<u>Présents</u>: Claire DUFOUR, Muriel LAVAULT, Bernard GIORGI, Elodie DOMINGUEZ, Francis MARGUERITTE, Isabelle GRENUT, ROUX MORATILLE Lucie, CASSINI Jean, GONNET ASOU Patricia, DOMALAIN Jean-Yves, CHEVALIER Jérôme, KHOLER ABBAS Cécile, TERRANOVA Sébastien, LABESSOULHE Fanny, ANDLAUER Marion, Lucien SILVY.

Absents: Fabien GERVAIS-BRIAND

Procurations: Max RICHARD à Jean CASSINI et Christine BAPTISTE à Sébastien TERRANOVA

Madame Marion ANDLAUER a été désignée secrétaire de séance

Objet: Compte administratif du budget de la commune - exercice 2020 -

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612 et suivants, L.2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu la délibération n°59/2020 du 2 juillet 2020 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2020

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres et de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Après en avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE :

- Sans que Madame le Maire prenne part au vote,

Article 1er: APPROUVE le compte administratif 2020 du budget de la commune comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2020	200 258.55	975 680.58	1 175 939,13
Recettes 2020	859 341.62	1 375 252.99	2 234 594,61
Résultat de l'exercice	659 083.07	399 572.41	1 058 655.48

Pour : **16**

Abstention : 2 La délibération est adoptée

Fait et délibérer les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 24 mars 2021

Claire DUFOUR

Maire de Reillanne